

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**PROGRAMMATION 2026 – CONTRAT DE VILLE UNIQUE (CVU)**

L'an deux mil vingt-six,  
Le six octobre  
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 30 septembre, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents 09

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, M. François LEBEAU, Mme Christine STOKOBER, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS  
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Étaient excusés :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration  
M. Romain AJOUX avec pouvoir à Mme Patricia LHOMME, membre du Conseil Municipal  
Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres nommés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Dans le cadre de la programmation 2026 du Contrat de Ville Unique, les acteurs institutionnels et associatifs de la Ville de Montbéliard ont été invités à répondre à un appel à projet annuel lancé par Pays de Montbéliard Agglomération et axé sur les quatre piliers constitutifs du contrat intercommunal que sont :

- le développement économique et l'emploi dans les quartiers,
- la poursuite du renouvellement urbain et l'amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle,
- la cohésion sociale et la cohérence éducative,
- la citoyenneté et le vivre-ensemble.

La Ville de Montbéliard et son CCAS se sont engagés à mettre en œuvre pour l'année 2026 les vingt-cinq actions retenues par les partenaires financeurs (Etat, Région BFC et PMA) dans le cadre de la programmation politique de la Ville :

Concernant la Ville de Montbéliard :

- MÔM' évason
- Escapade en famille
- Espace public animé
- Jeunes rencontrés, jeunes informés
- Clubs langage
- Rapprochement inter-quartiers
- Solida'cités
- Urban session #19
- Jeunes et sécurité routière
- Séjour familles à Charquemont
- Citoyenneté et prévention des conduites à risque
- Prévention et animation de rue
- Actions de Proximité QPV (hors été)
- Lire, se lier, se relier

Concernant le CCAS de Montbéliard :

- Fleurissement des pieds d'immeubles
- MurS en couleurs
- Jardins solidaires et écologiques
- Fonds d'intervention pour l'emploi des demandeurs d'emploi
- Chantiers communaux d'insertion
- Aide à la mobilité
- Direct'emploi
- Accompagnement des femmes isolées
- Santé séniors
- Espace de Vie Sociale – Le Cèdre
- Sensibilisation à l'environnement

A cet effet, la Ville et le CCAS mobilisent des moyens financiers internes à hauteur de 510 123 € et se voient dotés par les partenaires financeurs d'un montant de subvention de 203 350 € au titre de la programmation 2026 du Contrat de Ville Unique.

Pour le CCAS de Montbéliard, le montant des subventions s'élève à 87 700 €.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter les présentes dispositions,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à signer les documents afférents.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

|             |     |
|-------------|-----|
| Pour        | :10 |
| Contre      | :0  |
| Abstentions | :0  |

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,  
A Montbéliard, le 13 octobre 2026

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,**  
Déposée en Sous-Préfecture le 13 octobre 2026 **La Directrice**



**Ilhame AOUAD**